

Compétences travaillées du cycle 2 au cycle 4

Culture de la sensibilité

- Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments
- S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie
- Exprimer son opinion et respecter l'opinion des autres
- Accepter les différences
- Être capable de coopérer
- Se sentir membre d'une collectivité

Culture de la règle et du droit

- Respecter les règles communes
- Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique
- Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques
- Comprendre le rapport entre les règles et les valeurs

Culture du jugement

- Développer les aptitudes au discernement et à la réflexion critique
- Confronter ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté et réglé
- S'informer de manière rigoureuse
- Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général
- Avoir le sens de l'intérêt général

Culture de l'engagement

- Être responsable de ses propres engagements
- Être responsable envers autrui
- S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement
- Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience civique
- Savoir s'intégrer dans une démarche collaborative et enrichir son travail ou sa réflexion grâce à cette démarche

Respecter autrui

Attendus de fin de cycle

- Respecter autrui :

- Accepter et respecter les différences dans son rapport à l'altérité et à l'autre
- Avoir conscience de sa responsabilité individuelle
- Adopter une attitude et un langage adaptés dans le rapport aux autres
- Tenir compte du point de vue des autres

- Partager et réguler des émotions, des sentiments dans des situations et à propos d'objets diversifiés, mobiliser le vocabulaire adapté à leur expression

Tout au long du cycle 3, le respect par les élèves des adultes et des pairs fait l'objet d'une attention particulière, notamment les atteintes à la personne d'autrui. Les élèves doivent adapter leur attitude, leur langage et leur comportement au contexte scolaire. Ils respectent les biens personnels et collectifs dans la classe, dans l'école et l'établissement. Ils comprennent la notion de bien commun. Ils adoptent un comportement responsable envers eux-mêmes, envers autrui et envers l'environnement immédiat et plus lointain. Dans des situations concrètes, ils sont invités à comprendre la valeur de l'engagement moral. Dès lors qu'ils disposent d'un accès individuel aux outils numériques de l'école et l'établissement, les élèves sont invités à utiliser le numérique de manière responsable, conformément au cadre donné par la charte d'usage du numérique. Ils sont sensibilisés aux enjeux et aux dangers relatifs à l'usage des réseaux sociaux.

Connaissances et compétences associées	Objets d'enseignement
<p>Le respect d'autrui</p> <p>Respecter autrui et accepter les différences</p> <ul style="list-style-type: none"> Respect des différences Les préjugés et les stéréotypes L'intégrité de la personne <p>Respecter les engagements pris envers soi-même et envers les autres</p> <p>Manifester le respect des autres dans son langage et son attitude</p> <p>Prendre conscience des enjeux civiques de l'usage du numérique et des réseaux sociaux</p> <ul style="list-style-type: none"> La notion de bien commun Avoir conscience de sa responsabilité individuelle <p>Nuaner son point de vue en tenant compte du point de vue des autres</p> <ul style="list-style-type: none"> Savoir identifier les points d'accord et les points de désaccord Respecter le droit des autres à exprimer leur opinion Aborder la notion de tolérance 	<p>Le respect des autres dans leur diversité : les atteintes à la personne d'autrui (racisme, antisémitisme, sexisme, xénophobie, homophobie, harcèlement, etc.)</p> <p>Le respect de la diversité des croyances et des convictions</p> <p>Situations à aborder : racisme, antisémitisme, sexisme, xénophobie, homophobie, handicap, harcèlement</p> <p>L'engagement moral : la promesse, la loyauté</p> <p>Le secours à autrui, en lien avec l'attestation « apprendre à porter secours » (APS)</p> <p>Le respect par le langage : les règles de civilité et de la politesse</p> <p>Le respect du corps, de l'environnement immédiat et plus lointain</p> <p>Le respect des biens personnels et collectifs</p> <p>Le respect de sa sécurité et celle des autres par la conformité aux règles de prudence</p> <p>L'usage responsable du numérique en lien avec la charte d'usage du numérique</p> <p>La notion de bien commun dans la classe, l'école, l'établissement et la société</p> <p>Identifier points d'accord et de désaccord dans le cadre de chaque discussion réglée</p>
<p>Identifier et exprimer les émotions et les sentiments</p> <p>Partager et réguler des émotions, des sentiments dans des situations d'enseignement</p> <p>Mobiliser le vocabulaire adapté à leur expression</p>	<p>La diversité des expressions des sentiments et des émotions dans différentes œuvres (textes, œuvres musicales, plastiques, etc.)</p> <p>Des émotions partagées et régulées à propos d'objets diversifiés : textes littéraires, œuvres d'art, documents d'actualité, débats portant sur la vie de la classe</p> <p>Les règles de la communication</p> <p>Le vocabulaire des sentiments et des émotions</p>

Acquérir les valeurs de la République

Attendus de fin de cycle	
<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre les notions de droits, de devoirs et de règles, pour les appliquer et les accepter - Connaître les valeurs, les principes et les symboles de la République française, de l'Union européenne et des sociétés démocratiques - Identifier et connaître les cadres d'une société démocratique <p>Tout au long du cycle 3, les élèves sont amenés à respecter, appliquer et comprendre les règles communes. Ils connaissent le règlement intérieur de l'école, des établissements et les sanctions qui sont appliquées. Cette connaissance des droits et des devoirs s'applique également à la charte du numérique. Ils approfondissent leur première connaissance du vocabulaire de la règle et du droit à partir d'exemples concrets. Une initiation au Code de la route est poursuivie dans la continuité du cycle 2.</p> <p>Les valeurs, principes et symboles de la République française sont enseignés tout au long du cycle : les élèves doivent aborder régulièrement ces notions afin d'accéder à une connaissance des cadres d'une société démocratique, aux fondements de la V^e République et de l'Union européenne. On portera particulièrement attention à l'égalité fille-garçon.</p>	
Connaissances et compétences associées	Objets d'enseignement
<p>Comprendre que la vie collective implique le respect de règles</p> <p>Comprendre les notions de droits, de devoirs, et de règles, pour les appliquer et les accepter dans la classe, l'établissement et la Cité.</p> <p>Aborder les droits et les devoirs : de la personne, de l'enfant, de l'élève, du citoyen.</p> <p>Aborder le vocabulaire de la règle et du droit (droit, devoir, règle, règlement, loi)</p>	<p>La notion de collectivité (classe, école ou établissement, commune, etc.)</p> <p>Les différents contextes d'obéissance aux règles, le règlement intérieur, la charte numérique, le sens des sanctions</p> <p>Les droits de l'enfant : la Convention internationale des droits de l'enfant</p> <p>Les codes : initiation au Code de la route, en lien avec l'attestation de première éducation à la route (Aper) ; Code civil, Code pénal</p>